

Litige voisin permis de construire

Par doudoualili, le 20/05/2015 à 09:55

bonjour, je fais construire par un constructeur, les travaux ont commencé il y a 3 mois en limite de proprieté d'un terrain inhabité. le propriétaire de ce terrain a fais consciemment construire un abri de jardin en limite de propriété juste au niveau d'un des futurs murs pour gener la construction, il a demandé un permis de travaux qui à été accepté en mairie, dans 10 jours cela fera 2 mois qu'il l'a déposé en mairie. j'ai essayé de discuter avec lui mais il ne veut rien entendre, je lui ai expliqué que si il y avait un probleme il aurait du me le dire des le début, on aurait trouvé une solution, il sait depuis 6 mois que je vais construire, mon terrain fais 13 m de large et ma maison 9m, le constructeur ne m'as pas laissé le choix de l'implantation de la maison, le plancher est coulé et les murs vont etre monté la semaine prochaine, par contre pour l'enduit cela va etre compliqué. Que faire ? faire un recours pour l'abri de jardin sachant que le constructeur m'a dis qu'il s'occupait de tout ?